

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2 0 1 7

ÉDITION 2018



Terres de Montaigu  
La vie comme on l'

MAIRIE  
CULTURE  
NATURE  
ACTIF  
ÉCONOMIE  
ACCUEIL  
QUALITÉ DE VIE  
DÉVELOPPEMENT

LA BERNARDIÈRE // LA-BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU // BOUFFÉRÉ // LA BRUFFIÈRE // CUGAND // LA GUYONNIÈRE // L'HERBERGEMENT // MONTAIGU // MONTRÉVERD // ROCHESERVIÈRE // SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU // SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY // SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE // TREIZE-SEPTIERS //

Terres de *Montaigu*  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
MONTAIGU - ROCHESERVIÈRE

<b>INTRODUCTION</b>	
> 2017 en images	4
<b>1   L'ORGANISATION TERRITORIALE</b>	<b>6</b>
> Carte et chiffres clés	7
> Les élus	8
> L'organigramme	9
> Les compétences	10
<b>2   LES MOYENS</b>	<b>13</b>
> 2017, 1 <sup>er</sup> budget fusionné	13
> La signature de 3 contrats de territoire	13
> Les ressources humaines & la fusion	14
> La direction du patrimoine immobilier	14
> L'activité du service foncier et la commande publique	15
<b>3   LES SERVICES DÉLIVRÉS AUX COMMUNES</b>	<b>16</b>
> Service aux communes pour l'aménagement du territoire	17
> La commission de sécurité intercommunale	17
<b>4   L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>	<b>18</b>
> Poursuite de l'élaboration des PLUi et lancement PLH	19
> Le déploiement du numérique	19
> Les grands projets d'aménagement	20
<b>5   L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>21</b>
> GEMAPI : Nouvelle compétence	22
> Le tri se simplifie	22
> Vers une harmonisation des pratiques SPANC	23
<b>6   LA SANTÉ</b>	<b>24</b>
> Le Contrat Local de Santé opérationnel en 2017	25
<b>7   ENFANCE - JEUNESSE</b>	<b>26</b>
> Nouvelle offre : les parcours scolaires	27
<b>8   LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b>	<b>28</b>
> Le transfert de la compétence	29
<b>9   LE SPORT</b>	<b>30</b>
> Ouverture du nouveau Pôle sportif Maxime Bossis	31
> Des équipements communautaires pour les scolaires	31
<b>10   LE TOURISME</b>	<b>32</b>
> La Maison de la Rivière : réaménagement du moulin	33
<b>11   LA CULTURE</b>	<b>34</b>
> Le réseau interco des 6 bibliothèques (secteur Rocheservière)	35
> Signature du contrat territoire lecture 2017-2019	35
> Un Printemps du Livre au beau fixe !	36
> La saison culturelle 2016-2017 au site Saint Sauveur	36
> La saison culturelle au cinéma	37
<b>12   LE CIAS</b>	<b>38</b>
> Les services et établissements aux personnes âgées	39

---

**Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu – Rocheservière a été créée au 1<sup>er</sup> janvier 2017, suite à la fusion de 2 communautés de communes (Communautés de communes Terres de Montaigu et du canton de Rocheservière) et la dissolution de deux syndicats.**

Ainsi, l'année 2017 a-t-elle été consacrée, en plus de la gestion quotidienne des services aux habitants, à la réorganisation des services et à l'harmonisation des politiques publiques et compétences issues des 4 anciens établissements ainsi qu'au transfert de compétence issu de la loi NoTRE (Nouvelle organisation des Territoires de la République).

Les services ont été réorganisés en 5 pôles :

- **Pôle Moyens Généraux**
- **Pôle Développement et Attractivité**
- **Pôle Aménagement et Environnement**
- **Pôle Cohésion Sociale**

■ **Direction générale et CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)**

Les services administratifs ont été regroupés sur le site de Montaigu. L'ancien Hôtel intercommunal situé à Rocheservière accueille désormais des associations.

Concernant l'harmonisation et le transfert des compétences, 40 politiques et services ont été étudiés, évalués pour être harmonisés à l'échelle du nouveau périmètre intercommunal.

**LES PRINCIPAUX  
TRANSFERTS  
ET HARMONISATION  
DE COMPÉTENCE :**

- Commission de sécurité des bâtiments ERP de 2<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> catégorie (service réalisé par l'intercommunalité pour les 14 communes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018).
- Harmonisation de la politique sociale pour les agents.
- Lancement du PLH (plan local d'habitat) commun (ex CC de Montaigu et Rocheservière).
- Définition du nouveau périmètre et contenu des services du bureau d'étude et du SIG (Système d'information géographique).
- Harmonisation de la politique SPANC : définition d'une nouvelle politique
- Prise de compétence Eau potable et transfert à Vendée Eau.
- Prise de compétence GEMAPI et transfert à l'EPTB (Etablissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise).
- Prise de compétence PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial).
- Harmonisation des politiques des équipements culturels et touristiques en faveur des scolaires.
- Harmonisation des politiques de subvention aux associations à caractère social.
- Transfert de 20 zones d'activités communales, 7 bâtiments économiques et 10 km de voirie à la communauté de communes.
- Définition d'une politique d'aide à l'immobilier d'entreprise.
- Harmonisation de la compétence Lecture Publique.

# > 2017 EN IMAGES

## JANVIER



1<sup>ER</sup> JANVIER 2017  
FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU CANTON DE ROCHESEVIERÈRE ET  
TERRES DE MONTAIGU



SIGNATURE DU CONTRAT LOCAL  
DE SANTÉ



NOUVELLES CONSIGNES  
DE TRI DES DECHETS.

## FÉVRIER



19<sup>EME</sup> FESTIVAL JEUNE PUBLIC  
AU CINÉMA CAMÉRA 5

## AVRIL



29<sup>EME</sup> PRINTEMPS DU LIVRE DE  
MONTAIGU

## MAI



FESTIVAL MONT'EN SCENE

## MARS



TRAVAUX DE RÉNOVATION - AGRANDISSEMENT  
PÔLE SPORTIF MAXIME BOSSIS



FORUM DE L'EMPLOI

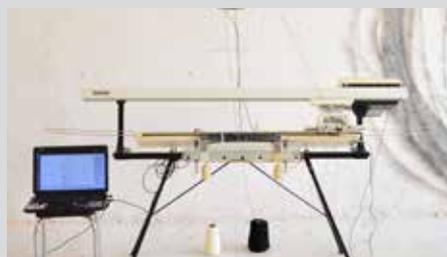


NOUVELLE SAISON À LA MAISON DE LA  
RIVIÈRE APRÈS RÉNOVATION  
DU MOULIN. EXPO 2017 :  
JEAN-JACQUES AUDUBON

## JUILLET



LANCEMENT D'UN NOUVEAU JEU DE PISTE POUR ENFANT À MONTAIGU - OFFICE DE TOURISME



EXPO D'ÉTÉ  
« VARIATIONS DE MONDES »  
AU SITE SAINT SAUVEUR

## NOVEMBRE



SEMAINE DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

## SEPTEMBRE



OUVERTURE DU NOUVEAU COLLÈGE PUBLIC : MICHEL RAGON  
À ST HILAIRE DE LOULAY.



SÉMINAIRE PLUI SECTEUR MONTAIGU



EXPO CHRISTINE LAQUET  
AU SITE SAINT SAUVEUR

## OCTOBRE



30 ANS DU CINÉMA CAMÉRA 5.



## DÉCEMBRE



CAMPAGNE D'INFORMATION SUR LE RADON CHEZ LES PARTICULIERS

# 1

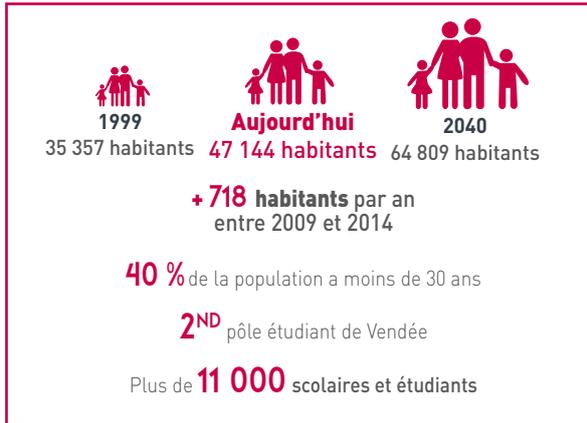
## L'ORGANISATION TERRITORIALE



## > TERRES DE MONTAIGU EN CHIFFRES

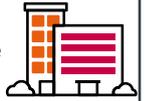
**14**  
communes

**379,31**  
km<sup>2</sup>



### UN PÔLE ÉCONOMIQUE MAJEUR

■ Près de **2500** entreprises  
**271** entreprises créées par an, en moyenne

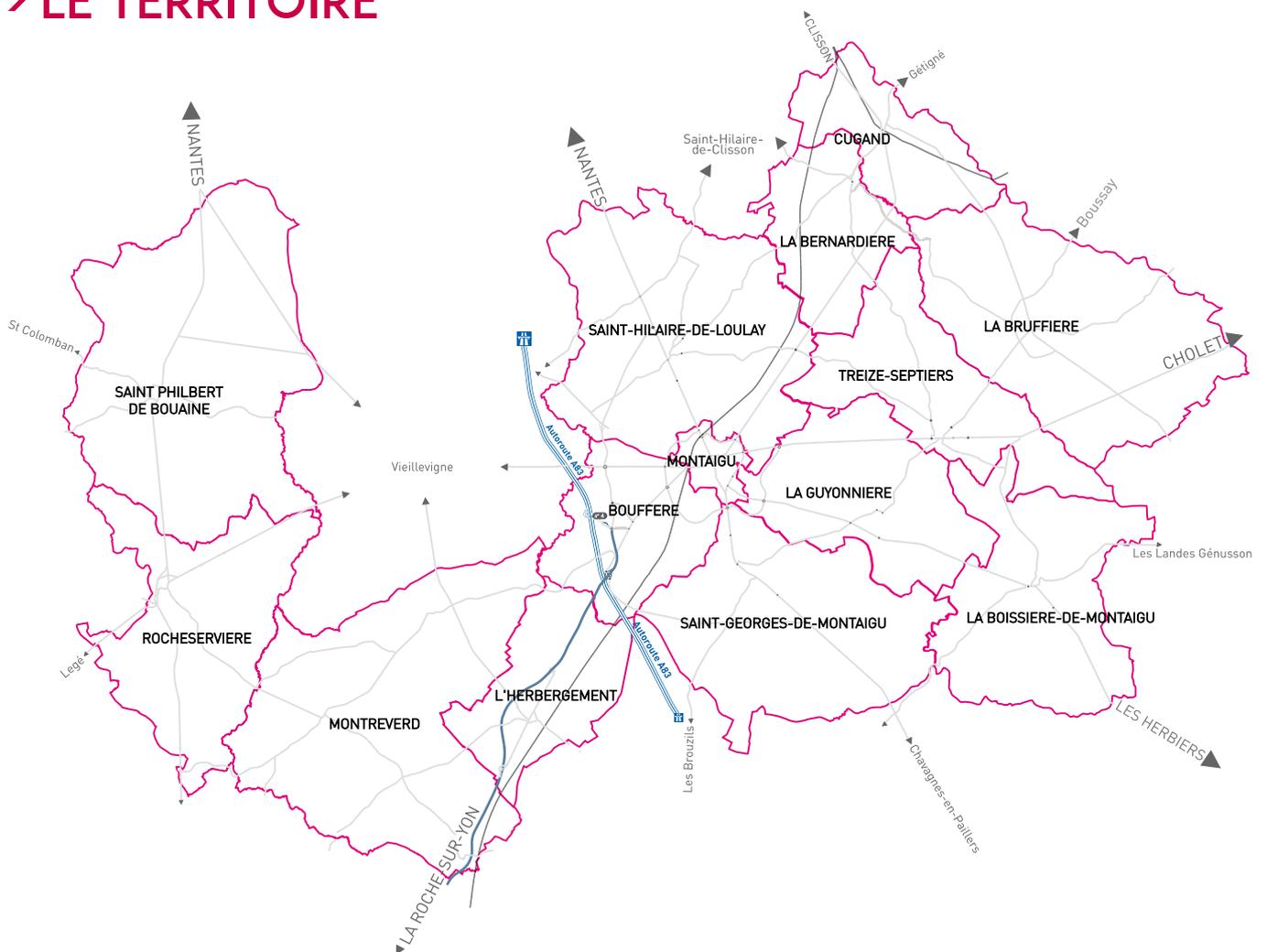


■ **375** exploitations agricoles

■ **16 226** salariés en 2016

**+ 150** emplois salariés par an, en moyenne depuis 2009

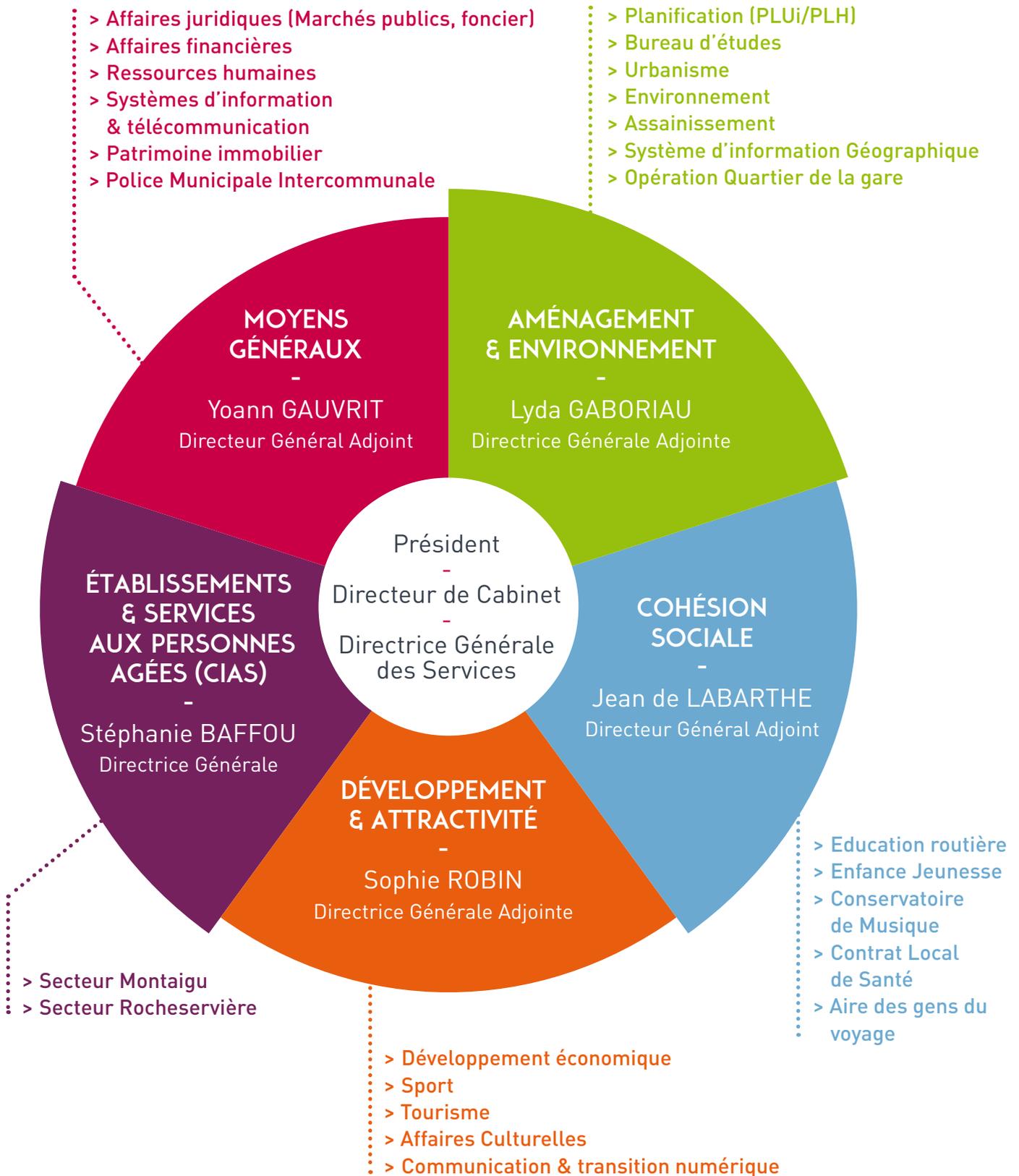
## > LE TERRITOIRE



## > LES ÉLUS

Président	Antoine CHÉREAU	
1 <sup>er</sup> Vice-président	Damien GRASSET	<u>Président de la commission</u> : moyens généraux, ressources humaines, mutualisation, police
2 <sup>ème</sup> Vice-président	Éric HERVOUET	<u>Président de la commission</u> : développement économique, agriculture, tourisme
3 <sup>ème</sup> Vice-présidente	Isabelle RIVIÈRE	<u>Déléguée</u> à l'éducation et à la jeunesse
4 <sup>ème</sup> Vice-président	Claude DURAND	<u>Président de la commission</u> : culture, sport
5 <sup>ème</sup> Vice-président	Bernard DABRETEAU	<u>Président du COPIIL PLUj</u> : secteur Rocheservière
6 <sup>ème</sup> Vice-président	Michaël ORIEUX	<u>Délégué</u> à l'aménagement numérique
7 <sup>ème</sup> Vice-président	Marc PRÉAULT	<u>Président de la commission</u> : petite enfance, enfance, jeunesse, éducation
8 <sup>ème</sup> Vice-président	Joël CAILLAUD	<u>Président de la commission</u> : habitat, urbanisme, aménagement numérique
9 <sup>ème</sup> Vice-président	Daniel ROUSSEAU	<u>Président de la commission</u> : finance, commande publique, contractualisation
10 <sup>ème</sup> Vice-président	André BOUDAUD	<u>Délégué</u> à la commission de sécurité
11 <sup>ème</sup> Vice-président	Florent LIMOUZIN	<u>Président de la commission</u> : environnement, assainissement, eau
12 <sup>ème</sup> Vice-président	Francis BRETON	<u>Président de la commission</u> : santé, social
13 <sup>ème</sup> Vice-président	Anthony BONNET	<u>Délégué</u> à la programmation culturelle
14 <sup>ème</sup> Vice-président	Hubert DELHOMMEAU	<u>Délégué</u> au patrimoine économique bâti
15 <sup>ème</sup> membre	Corinne FERRÉ	<u>Déléguée</u> à la lecture publique
16 <sup>ème</sup> membre	Lionel BOSSIS	<u>Délégué</u> à l'insertion

## > ORGANIGRAMME



## > LES COMPÉTENCES

### MOYENS GÉNÉRAUX

#### PATRIMOINE IMMOBILIER

- Bâtiments intercommunaux et parc de véhicules
- Commission de sécurité pour les ERP publics et privés de catégorie II à V
- Fourrière animale

#### INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

- Administration :
  - d'un système d'exploitation informatique
  - des systèmes d'impression
  - de la téléphonie fixe et mobile + internet
- Gestion des logiciels métiers *pour les communes aussi*

#### VIDÉO PROTECTION

#### POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

#### RESSOURCES HUMAINES

#### FONCIER - IMMOBILIER

### FINANCES, COMMANDE PUBLIQUE

#### GESTION DES BUDGETS

#### COMMANDE PUBLIQUE

#### CONTRACTUALISATION AVEC L'ÉTAT, LA RÉGION ET LE DÉPARTEMENT

### AMÉNAGEMENT

#### URBANISME

- Planification (PLUi, PLH, SCoT)

#### AMÉNAGEMENTS ET ENTRETIEN D'ESPACES

- Zones d'activités économiques
- Zones touristiques
- Quartier de la gare

#### AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE : suivi du plan Très Haut Débit

#### DÉPLACEMENTS

#### SERVICES « SUPPORTS » mis également au service des communes :

- Urbanisme (Permis de construire...)
- Système d'Information Géographique (SIG)
- Bureau d'études

### ENVIRONNEMENT

#### POLITIQUE DE L'EAU

- Assainissement collectif } uniquement sur l'agglomération de Montaigu
- Assainissement Non Collectif
- Hydrants (borne incendie)
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

#### GESTION DES DÉCHETS

- Collecte des déchets ménagers et assimilés

#### ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT

#### AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

### CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

#### SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS AUX PERSONNES ÂGÉES

- Gestion des EHPAD de Boufféré, La Guyonnière, L'Herbergement, Montaigu, Rocheservière, Saint-Hilaire-de-Loulay et Saint-Georges-de-Montaigu
- Gestion de la petite unité de vie de La Boissière-de-Montaigu
- Gestion des cuisines centrales de La Boissière-de-Montaigu, L'Herbergement, Rocheservière et Saint-Hilaire-de-Loulay
- Gestion du service de portage de repas à domicile
- Gestion d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA)
- Gestion d'un accueil de jour
- Gestion d'un service de soins infirmiers à domicile (6 communes)

## ENFANCE, JEUNESSE, ÉDUCATION

### PETITE ENFANCE

- Halte-garderie à Saint-Philbert-de-Bouaine - Gestion associative
- Halte-garderie itinérante à L'Herbergement, Montréverd et Rocheservière - Gestion associative

### ENFANCE

- 6 accueils de loisirs périscolaires - Gestion associative
- 3 accueils de loisirs extra-scolaires - Gestion associative

ex-CCCR

### JEUNESSE (11-25 ANS)

- Animations loisirs pendant les vacances scolaires à destination des 11-17 ans de l'ex-CCCR en intégrant le transport - Gestion associative

### ÉDUCATION

- Éducation routière
- Conservatoire de musique
- Arts Jeunes Talents (AJT)
- Parcours éducatifs

Jusqu'au 31.12.2018

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AGRICULTURE, TOURISME

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Gestion et commercialisation des zones d'activités économiques (ZAE)
- Gestion d'immobilier d'entreprises
- Politique d'aménagement commercial
- Accueil et accompagnement des porteurs de projets
- Animation réseaux
- Prospective et attractivité du territoire

AGRICULTURE : animation du groupe de concertation agricole

### TOURISME

- Accueil, promotion touristique et animation des marques : Vendée, Vendée Vallée et Terres de Montaigu
- Gestion et commercialisation d'une offre de produits touristiques Terres de Montaigu
  - Circuits de randonnées inscrits au PDIPR et circuits thématiques
  - Maison de la Rivière
  - Site Saint-Sauveur
  - Lac de la Chausselière
  - Aérodrome des Landes de Corprais
  - Base nautique de la Boulogne
- Développement touristique, accompagnement des acteurs et coordination

## SANTÉ SOCIAL

### CONTRAT LOCAL DE SANTÉ, 3 axes :

- Développement et coordination de la Prévention de la santé / du Parcours autonomie / de l'Offre de soin

### MAISON DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLE

multi-site de Rocheservière

- Site de Saint-Philbert-de-Bouaine, en activité
- Site de Rocheservière, en construction

### AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

## CULTURE, SPORT

### CULTURE

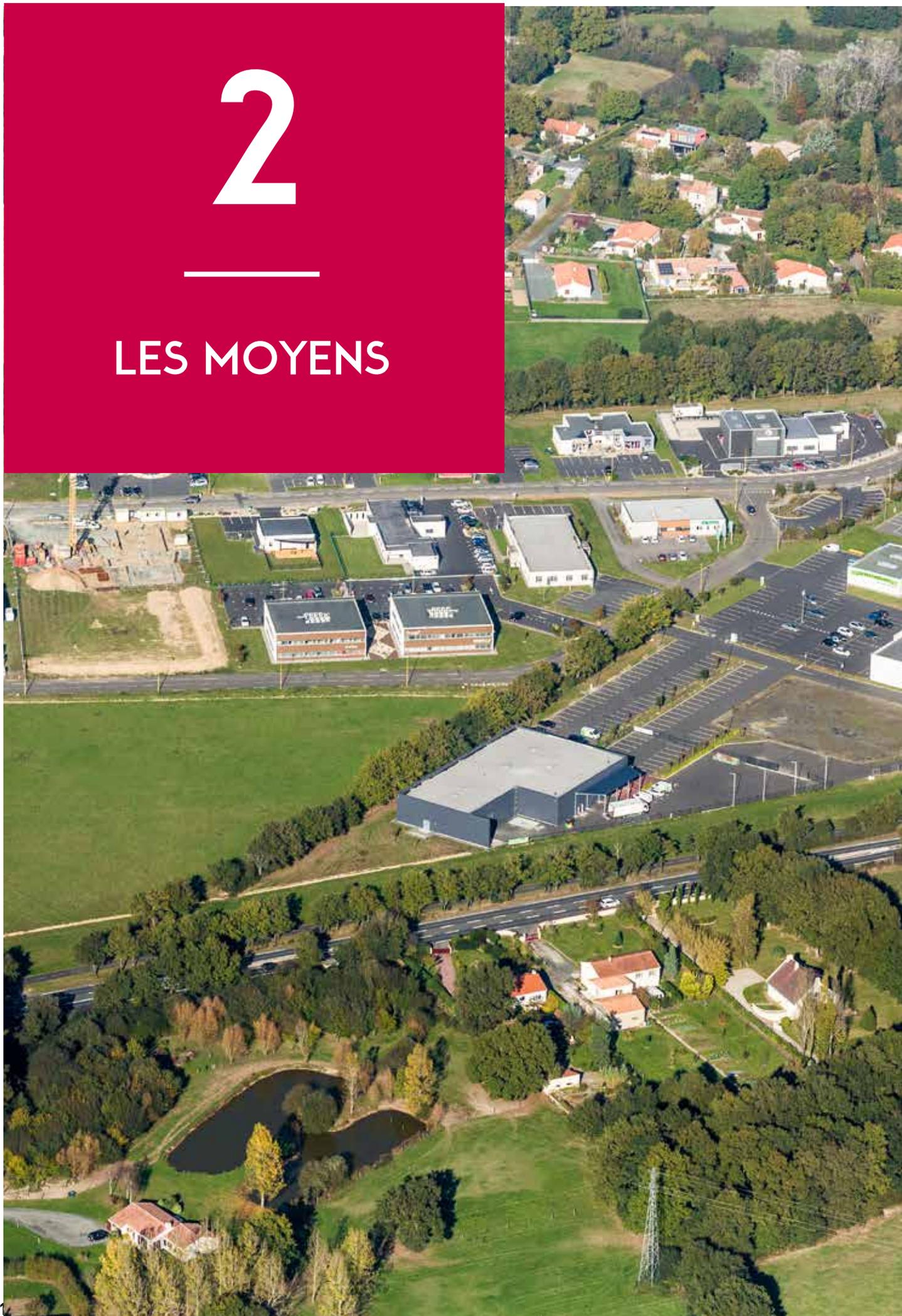
- Gestion d'équipements et Programmation culturelle : Théâtre de Thalie, Cinéma Caméra 5
- Lecture publique : médiathèque intercommunale et réseau des bibliothèques sur l'ex territoire CCCR
- Événementiels : Printemps du Livre, festival de théâtre : Mont'en scène

### SPORT

- Gestion d'équipements intercommunaux : Piscine de la Bretonnière à Boufféré, Pôle sportif Maxime Bossis à St Hilaire de Loulay, Pôle sportif Léonard de Vinci à La Guyonnière.
- Accompagnement des acteurs du sport portant des projets d'intérêt communautaire

# 2

## LES MOYENS



## 2017: 1<sup>er</sup> budget fusionné

Le budget consolidé 2017 de Terres de Montaigu, c'est plus de 51 000 000 € dont 28 000 000 € pour le fonctionnement des services et des équipements et 23 000 000 € consacrés aux investissements et au remboursement de la dette. Il comporte un budget principal, 8 budgets annexes pour la gestion des équipements culturels (cinéma, théâtre), touristiques (office de tourisme), économiques (ateliers relais, pépinière d'entreprises), de santé (maisons de santé), de services aux usagers (déchets ménagers, assainissement) et 27 budgets annexes pour la gestion des zones d'activité économique réparties sur l'ensemble du territoire.

En 2017, l'essentiel des investissements a concerné le sport avec notamment les travaux d'extension et de réhabilitation de la salle Maxime Bossis (4 000 000 € en 2017) ; le quartier de la gare occupe aussi une part importante avec 1 060 000 € d'études et de travaux de voirie sans oublier le Très Haut débit avec 780

000 € de subvention d'équipement versées à ce titre au SYDEV. En fonctionnement, c'est plus de 800 000 € de subventions versées, 741 000 € de participations à d'autres établissements publics et 7 713 000 € de reversement de fiscalité aux communes membres par le biais de l'attribution de compensation.



# 12 138

pièces comptables (mandats et titres de recettes) ont été produites. Hors CIAS.

# 260

dossiers de déclarations de TVA

# 90

dossiers d'emprunt suivis.

## La signature de 3 contrats de territoire

En 2017, Terres de Montaigu a signé 3 contrats de territoires avec l'Etat, la Région des Pays de la Loire et le Département de la Vendée. Ces nouveaux partenariats permettent le soutien financier des projets des communes et de la communauté de communes pour une durée de 4 ans : 2017 - 2020

Cette nouvelle forme de contractualisation permet de concentrer les subventions sur les projets structurants des communes et de la communauté de communes pour une plus grande efficacité dans l'utilisation des financements publics, dans une vision partagée du développement du territoire. Le contrat Région 2020 signé en septembre 2017 soutient les projets structurant de la communauté de communes avec une enveloppe globale de 2 070 000 € de subvention.

D'ores et déjà ont été aidé :

- Rénovation et extension du pôle sportif Maxime Bossis : 1 230 000 €
  - Création de la maison de santé pluridisciplinaire à Rocheservière, labellisée par l'Agence Régionale de Santé : 300 000 €.
- Le contrat Vendée Territoire signé en juin 2017 soutiendra 26 projets communaux entre 2017 et 2020 pour un montant total de 3 069 000 € de subvention.

Concernant le contrat de ruralité avec l'Etat, le montant de la subvention totale est revu chaque année

En 2017, le montant de subvention a été de 1 352 000 €. 11 projets structurants (bibliothèques, salles de sport, salles multifonctions, etc...) ont été soutenus

# 2017-2020

durée des contrats (Vendée et Pays de la Loire)



## 2 070 000 €

subventions régionales pour les projets intercommunaux

## 3 069 000 €

subventions départementales pour les projets communaux



Projet Maison de santé pluridisciplinaire à Rocheservière

## Les ressources humaines & la fusion

**Le service assure la gestion des agents de Terres de Montaigu et du Centre Intercommunal d'Action Sociale (secteur Montaigu).**

La fusion des 2 communautés de communes a nécessité :

- d'acter le transfert du personnel des 2 anciennes communautés de communes, des 2 CIAS rattachés et du syndicat mixte ;
- d'assurer l'affiliation des 2 nouvelles entités aux caisses de retraite et de sécurité sociale ;
- et d'organiser la recombinaison des instances internes de dialogue social : Comité technique et CHSCT (élections professionnelles intermédiaires du 30 mai 2017).

Janvier 2017 a également été l'échéance de mise en œuvre du 2nd volet du « Parcours Professionnel, de Carrière et de Rémunération » (PPCR) pour les agents des 3 catégories de la fonction publique et du « Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions Expertise et de l'Engagement Professionnel » (RIFSEEP), pour la majorité des filières.

La direction a accompagné les réorganisations, développement et création de nouveaux services (recrutements, mobilités internes, refonte des fiches de poste, ...)

Enfin, l'année 2017 a vu l'aboutissement de l'harmonisation d'un gros volet de la politique sociale, par la généralisation des tickets restaurants et du nouveau régime de prévoyance, avec participation de l'employeur (pour effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018).



# 280

agents  
(TdM & CIAS secteur  
Montaigu)

# 1500

arrêtés, contrats et  
conventions réalisés et  
raison des réformes et  
évolutions des effectifs.

## La Direction du Patrimoine Immobilier assure l'accompagnement technique des projets



**Deux projets ont particulièrement marqué l'année 2017 : l'achèvement du Pôle sportif Maxime Bossis, ouvert depuis septembre et le démarrage de la construction de la Maison de santé de Rocheservière.**

**La fusion des deux communautés de communes a été également à l'origine de la rénovation d'une partie de l'Hôtel Intercommunal avec notamment le réaménagement de l'accueil public au niveau du parking du Parc des Rochettes.**

La maintenance technique a concerné 58 équipements dont 39 bâtiments. Prestataires extérieurs, services techniques des communes et équipes en régie interviennent tout au long de l'année pour assurer le bon fonctionnement et la sécurité de l'ensemble du parc immobilier.

Elle regroupe principalement trois domaines :

- L'entretien préventif et curatif des bâtiments et des équipements techniques : chauffage, ventilation, climatisation, portes automatiques, ascenseurs...
- Les contrôles réglementaires périodiques, (extincteurs, systèmes de sécurité incendie, installations électriques, gaz...)
- La surveillance à distance: technique et anti-intrusion.



# 104

contrôles réglementaires  
par organismes agréés  
sur les équipements

# 195

visites de maintenances  
régulières par des  
entreprises extérieures



# 500

demandes  
d'interventions  
gérées par les agents  
techniques

## L'activité du service Foncier mobilisé par les transferts de compétence de la loi Notre

En 2017, le service foncier a assuré :

- . le suivi notarié des mutations foncières en saisissant notamment le service des domaines de l'Etat, en rédigeant les délibérations et les avant-contrats,
- . le traitement des déclarations d'intention d'aliéner et le suivi des notifications SAFER dans le cadre de la convention de surveillance foncière des terres agricoles,
- . la gestion locative du patrimoine immobilier de la communauté de communes.

Dans le cadre de la convention de surveillance foncière avec la SAFER, 523 notifications ont été reçues en 2017 dont 511 concernant des ventes, 7 relatives à des appels à candidatures et 5 relatives à des rétrocessions.

Le service a également assuré l'enregistrement et le traitement de 54 déclarations d'intention d'aliéner dont aucune n'a fait l'objet d'une préemption.

L'année 2017 a également été marquée par la loi relative à la Nouvelle Organisation de la République (NOTRe) du 7 août 2015 supprimant la notion d'intérêt communautaire pour les zones d'activités économiques et les actions de développement économique. C'est ainsi

que les communautés de communes sont désormais compétentes en matière de création, d'aménagement, d'entretien et de gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.

La majorité des acquisitions qui ont été réalisées en 2017 portent sur des terrains ou des bâtiments situés en zone d'activité économique.

Concernant les ventes régularisées en 2017, l'essentiel a porté sur des terrains à bâtir situés en zone d'activité économique à l'exception de la vente des bâtiments formant l'ancienne gendarmerie située à Montaigu et des ventes des lots du lotissement d'habitations Le Pré Blanc situé à Saint Hilaire de Loulay (6 ventes en 2017).

Le service gère également les contrats de location consentis par la communauté de communes sur son patrimoine immobilier, soit 43 baux (commerciaux, professionnels, ruraux ou crédits-baux).



# 13

ventes régularisées pour un montant total de 2.523.814,33 €

# 12

acquisitions pour un montant de 901.350,45 €

## 291.387,09 €

de loyers



## La commande publique



En 2017, 29 marchés publics conclus, dont 4 groupements de commandes permettant de « massifier » les besoins et par conséquent d'optimiser les dépenses.

Ces 29 consultations ont été réalisés sur la forme de procédures adaptées. Sur ces 29 consultations, 15 avaient pour objet des prestations de services, 13 des travaux et 1 des fournitures.

# 3

## LES SERVICES DÉLIVRÉS AUX COMMUNES



## Les services aux communes pour l'aménagement du territoire

Trois services travaillent au quotidien pour le compte des communes : le service urbanisme, le service SIG et le bureau d'études communautaire. L'année 2017 a été marquée par une croissance de l'activité pour le service urbanisme, liée notamment à une reprise de la construction. Un nouvel outils web-carto a lui été déployé sur la nouvelle intercommunalité. Enfin le bureau d'études a assuré un conseil technique auprès des élus sur plus de 30 dossiers.

Sur l'ensemble du territoire des 14 communes, le nombre d'actes instruits en urbanisme a continué d'augmenter en 2017, avec une croissance plus marquée pour les déclarations préalables et les permis de construire, signe d'une confirmation de la reprise de l'activité dans le domaine de la construction. Le conseil à la population dans le cadre des projets de construction constitue également une mission en constante évolution.

Avec la fusion des 2 intercommunalités, GEO cadastre a été choisi et déployé comme l'outil cartographique unique pour la consultation et l'interrogation des différentes couches géographiques du SIG (cadastre, fichiers fonciers, PLU, réseaux d'eau, électriques, gaz...). Il est accessible sur tout support numérique. L'année

2017 a également permis la réalisation du plan général du nouveau territoire communautaire.

Le bureau d'études a poursuivi son travail d'accompagnement des communes sur les 10 communes historiques de Terres de Montaigu. Plus de 30 dossiers ont ainsi été traités, pour lesquels les communes ont pu bénéficier gratuitement de la maîtrise d'œuvre du bureau d'études. Générant plus de 430 réunions de chantiers et 15 procédures de marchés publics, les projets ont principalement concerné des travaux d'aménagement de voirie ou d'assainissement.



# 3 743

actes instruits soit 6,3% d'augmentation par rapport à 2016

# 170

utilisateurs (agents et élus) ont accès à GEO cadastre

# 4,7 M € TTC

de travaux communaux suivis par le bureau d'études

## La commission de sécurité intercommunale, un atout pour la sécurité des ERP de notre territoire.

**Les Etablissements Recevant du Public (sauf les établissements relevant de la 1ère et 5ème catégorie), sont soumis périodiquement à la visite de la commission de sécurité.**

La commission se compose :

- du Président de l'établissement public
- du Maire de la commune concernée
- d'un sapeur-pompier préventionniste
- d'un agent de l'établissement public

Son rôle : vérifier que l'établissement permet d'accueillir le public en toute sécurité, ce qui entraîne des obligations en matière d'équipements, d'affichage et de formation du personnel.

Afin de mener cette mission à bien, la DPI fait oeuvre de pédagogie en organisant des pré-visites auprès de chaque directeur ou gérant d'établissement, alertant ainsi sur les obligations réglementaires nécessaires à un accueil sécurisé de la clientèle



# 40

visites



# 4

## L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



# Poursuite de l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux et lancement du Programme Local de l'Habitat

L'élaboration des deux Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) sur les anciens périmètres des communautés de communes a consisté en 2017 en une phase plus concrète, celle de la définition du zonage et du règlement, traduisant de façon concrète les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. En parallèle, le Programme Local de l'Habitat a été prescrit et son diagnostic réalisé : un premier pas en vue de définir les orientations et actions de notre politique de l'habitat.

L'élaboration des deux PLUi s'est poursuivie en 2017, sur les périmètres initiaux des 2 intercommunalités :

- **Concernant le PLUi du secteur « Terres de Montaigu »**, la phase de travail réglementaire a été finalisée : le zonage, le règlement et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ont été validés, partagés avec l'ensemble des élus lors d'une rencontre en novembre puis avec la population lors de 2 réunions publiques. Le PLUi a ensuite été arrêté lors du Conseil communautaire du 17 décembre 2017.

- **Concernant le PLUi du secteur du « Canton de Rocheservière »**, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a été débattu en juin par le Conseil communautaire. Au second semestre ces éléments ont été partagés lors d'une réunion publique et la phase réglementaire a ensuite débuté.

Parallèlement, une modification du PLU de Treize-Septiers a été approuvée afin de mettre en place des OAP sur 2 secteurs d'entrées de ville, visant à faciliter la densification (démarche « BIMBY »)

Enfin, alors que les 2 PLUi prévoyait chacun un volet « habitat », la loi a imposé la réalisation d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) unique, sur l'ensemble du territoire communautaire. Le Conseil communautaire a donc engagé l'élaboration de ce document stratégique, le 9 mai 2017. A la suite, le diagnostic a mis en lumière les premiers enjeux du territoire autour de l'offre locative, l'amélioration de l'habitat, l'accession à la propriété ou encore le logement pour les publics spécifiques.

**2** PLUi en cours d'élaboration sur Terres de Montaigu

**434**  logements à produire par an pour accueillir la population

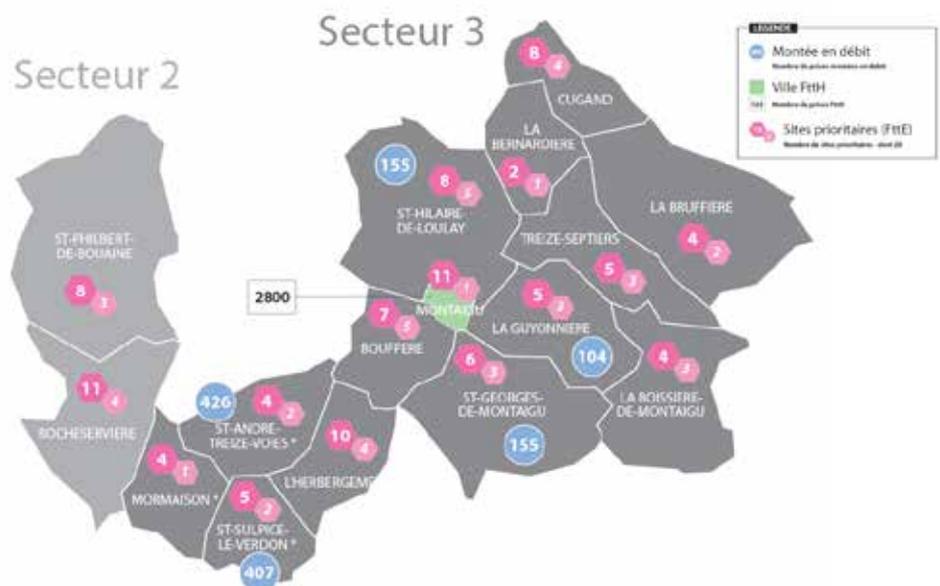


Séminaire PLUi secteur TdM, en novembre 2017

## Le déploiement du numérique : un investissement pour l'avenir

Le déploiement de la fibre optique a véritablement démarré en 2017 avec le lancement des études techniques par Vendée numérique et les premiers travaux de desserte pour raccorder les sites prioritaires qui avaient été déterminés dans chaque commune. En parallèle des opérations de montées en débit ont été réalisés sur St Hilaire de Loulay et St Georges de Montaigu. Un engagement fort a également été pris en novembre 2017 : permettre d'ici 2030 que la fibre arrive dans chacun de nos foyers.

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) 1 vise à assurer le déploiement du Très Haut Débit sur tout le Département. Il prévoit la desserte de 102 sites prioritaires sur notre territoire, comprenant notamment nos zones d'activités : c'est la FFE, la « fibre à l'entreprise ». En parallèle, 13 villes en Vendée vont être desservi en fibre par la FTTH. Sur le territoire, seul Montaigu est éligible à cette « fibre à l'habitant ». En 2017, Vendée numérique et ses sous-traitants ont menés les études techniques de déploiements de ces 2 fibres. Les premiers travaux ont même été engagés dans plusieurs communes, avec la pose des NRO (nœuds de raccordement optique),

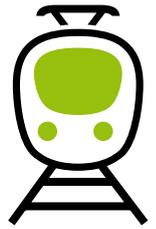


équipements techniques comprenant les infrastructures du réseau. Le 6 novembre 2017, le Conseil communautaire s'est engagé dans un nouvel investissement majeur : le SDTAN 2. Il vise à assurer le déploiement de la fibre optique sur 100 % du territoire vendéen. Pour Terres de Montaigu, cela représente un investissement

de 3,8 M €. Cette desserte du territoire s'étalera sur plusieurs années, selon le calendrier suivant :

- Démarrage des études en 2019
- Démarrage des travaux en 2020
- Achèvement du déploiement entre 2026 et 2030

## Les grands projets d'aménagement



En 2017, Terres de Montaigu a organisé une étude urbaine afin de définir un schéma d'aménagement intégrant la gare de Montaigu dans un nouveau quartier habité et accueillant des activités tertiaires.

Le projet de pôle d'échange multimodal (PEM) s'est également poursuivi en collaboration avec les différents partenaires de ce projet. Des projets structurants ont également été finalisés comme l'aménagement des abords du complexe Maxime Bossis.

Le projet du quartier de la Gare constitue un projet majeur de l'intercommunalité. Si le projet comporte plusieurs échelles, c'est tout d'abord la gare elle-même qui fait l'objet d'études. Le comité de pilotage du pôle d'échange multimodal, composé de tous les partenaires (Région, Etat, SNCF Réseau, Gares et Connexions, Terres de Montaigu) a ainsi validé en septembre 2017 le programme de réaménagement du bâtiment voyageur dont les travaux sont prévus à compter de 2019.

Parallèlement, SNCF Réseau a poursuivi l'étude d'avant-projet pour la création d'un pont-rail, permettant de franchir en souterrain les voies ferrées au nord du futur quartier. Ce franchissement constituera à terme la poursuite de la rocade de Montaigu.

Une équipe pluridisciplinaire a été retenue en février 2017 pour définir l'aménagement du futur quartier prévu à proximité de la gare. Sa première mission fut l'élaboration d'un diagnostic dont les résultats ont été présentés en juin. Une réunion publique, réunissant une soixantaine de participants, a été organisée le 2 octobre afin de présenter ce diagnostic aux habitants et de les inviter à participer à 3 ateliers de concertation, qui ont eu lieu en octobre et novembre. Les membres du comité de pilotage ont ensuite pu réfléchir à différents scénarios d'aménagements.

L'année 2017 a également été l'année de finition de chantiers importants pour Terres de Montaigu avec l'aménagement du nouvel accès au pôle sportif Maxime Bossis et des pourtours du collège Michel Ragon et la réalisation des espaces verts dans la ZA des Marches de Bretagne.



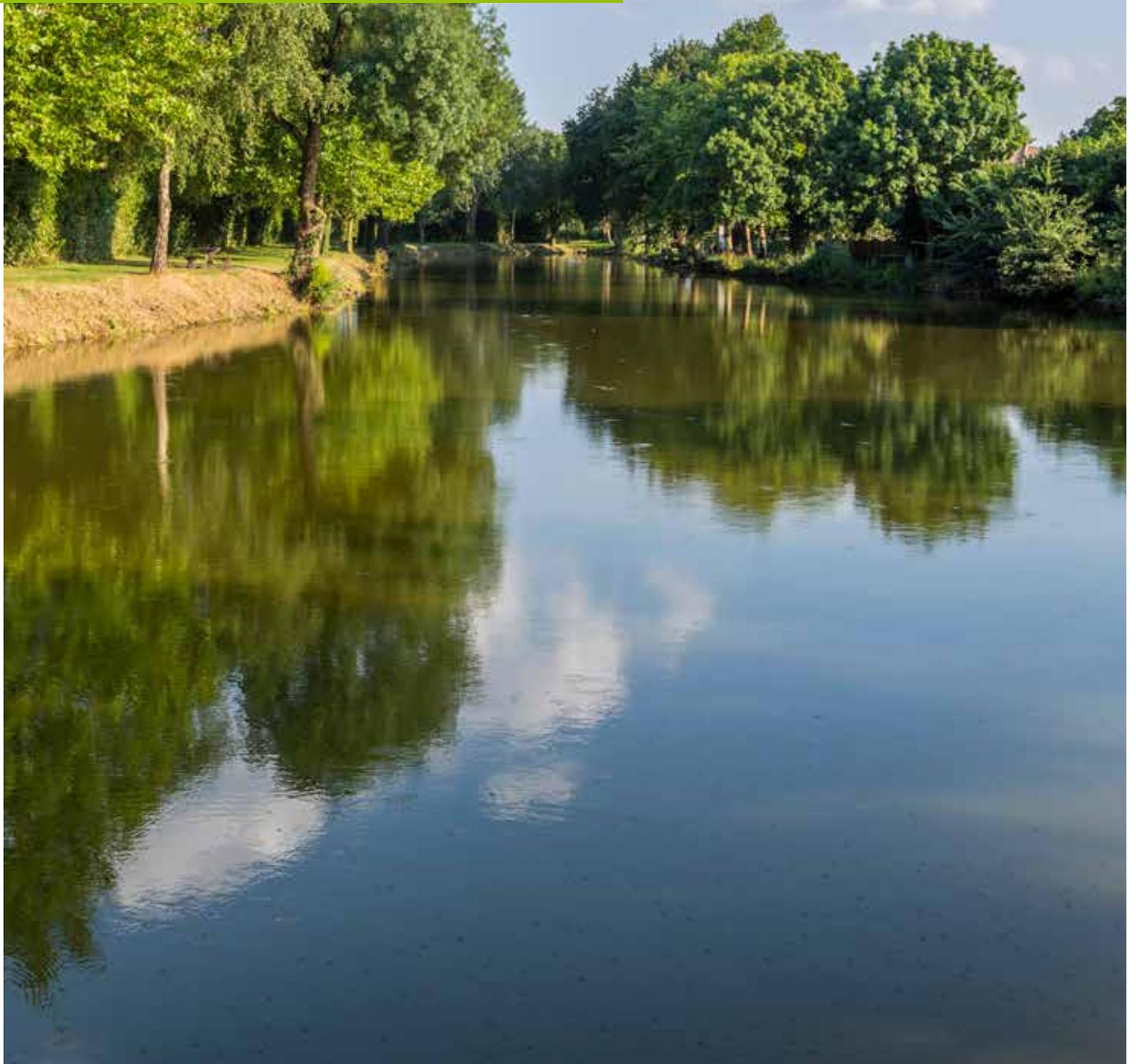
**5,5** M€  
Le montant du pont-rail

**1** M€  
Travaux de réaménagement du bâtiment voyageur et d'équipement des quais



# 5

## L'ENVIRONNEMENT



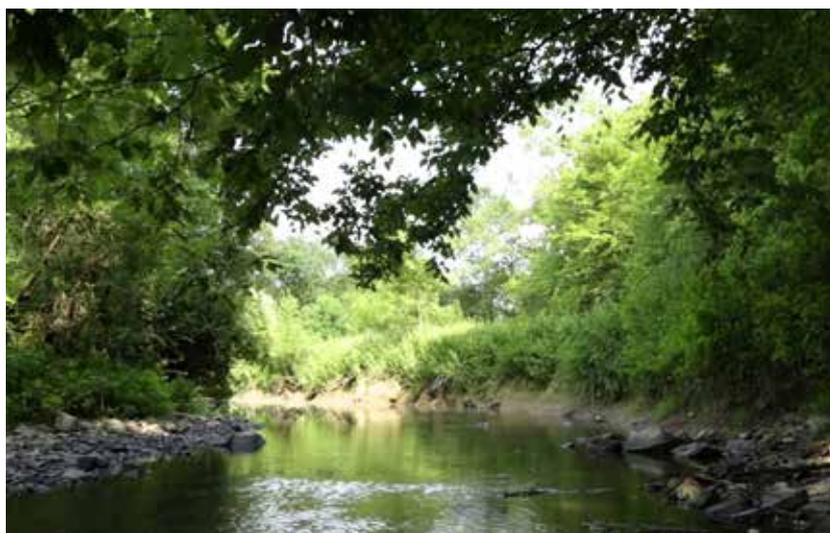


## Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations : une nouvelle compétence

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et l'affirmation des métropoles (MAPTAM) a attribué à Terres de Montaigu une compétence exclusive et obligatoire relative à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). Cette réforme concentre, à l'échelle intercommunale, des compétences qui étaient morcelées, et vise ainsi à replacer la gestion des cours d'eau au sein des réflexions sur l'aménagement du territoire.

Terres de Montaigu est située à la fois sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise et sur celui de Grand Lieu.

Considérant le contexte local et les structures opérationnelles déjà en place sur chaque bassin hydrographique, Terres de Montaigu a transféré cette compétence aux syndicats de bassin versant pour plus d'efficacité et participer à la solidarité territoriale. Elle y est représentée dans chaque instance décisionnelle.



## Le tri se simplifie : nouvelles consignes pour les emballages

**En 2017, les consignes de tri des emballages se sont simplifiées sur Terres de Montaigu et l'adhésion de la population a été immédiate. La quantité d'emballages collectés a augmenté de 50 % par rapport à 2016. 460 tonnes de plus ont ainsi été valorisées en 2017.**

**Dans le même temps, la quantité de déchets résiduels (non recyclables) a diminué de 10%, soit 550 tonnes.**

Entre le tri à la maison et celui fait en déchèterie, 71% des déchets ont été valorisés sur Terres de Montaigu en 2017. Ce tri représente par habitant :

- 30 kg d'emballages
- 42 kg de verre
- 24 kg de papiers
- 107 kg d'ordures ménagères résiduelles

Il faut noter qu'une nouvelle filière pour valoriser les plaques de plâtre a été créée cette année.

Ces performances traduisent l'engagement des habitants en faveur de l'environnement, encouragés par un principe simple mis en place avec la redevance incitative années : plus j'évite de générer des déchets en adaptant mon mode de consommation, plus je trie...et moins ma facture est élevée. Avec moins de 60 € par habitant et par an, le coût de ce service public est maîtrisé.

Le geste de tri est un acte fort que chacun doit maîtriser et transmettre. Terres de Montaigu développe ainsi un volet pédagogie et prévention pour tendre vers le « zéro déchet ». Les actions de sensibilisation du public et de prévention prennent donc une place de plus en plus importante. Limiter l'achat d'emballage superflus, éviter le gaspillage, pratiquer le compostage sont des règles à adopter.

La valorétrie est également une vitrine de ce grand principe, car dans ce lieu, le déchet détourné de la déchèterie devient une ressource.



# 55 217

passages en  
déchèterie



# 82 000

objets issus des déchèteries  
à la Valorétrie



# 42

interventions  
sensibilisation dans  
les écoles

## Vers une harmonisation des pratiques SPANC et un transfert des eaux usées de Boufféré sur la station d'épuration intercommunale

La fusion des 2 intercommunalités en 2017 a entraîné une harmonisation des pratiques SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) du territoire. Après études de plusieurs scénarios, c'est le choix d'un fonctionnement en régie du SPANC qui a été retenu avec une fréquence des contrôles périodiques tous les 10 ans.

Concernant l'assainissement collectif, le traitement des eaux usées de Boufféré sera réalisé sur la station d'épuration Terres de Montaigu à compter de la fin d'été 2018.

Le service assainissement communautaire est compétent en matière d'assainissement non collectif (SPANC) sur l'ensemble du territoire et en matière d'assainissement collectif sur le périmètre d'agglomération de Montaigu.

### Le SPANC

Deux modes de gestion de SPANC ont perduré en 2017 qui a été consacrée à l'étude des différents scénarios de fonctionnement du SPANC. L'harmonisation des SPANC a principalement tenu compte des ambitions suivantes :

- Rendre un service de qualité,
- Maîtriser les coûts des contrôles,
- Fixer un taux de bon fonctionnement,
- Proposer un nouveau service vidange.

Le choix d'un service en régie et d'une fréquence de contrôle périodique tous les 10 ans ont été retenus, à compter du 1er janvier 2018.

### L'Assainissement collectif

La commune de Boufféré est équipée de lagunes d'épuration non conformes. La station d'épuration intercommunale dispose des capacités suffisantes pour recevoir les eaux usées de Boufféré sans conséquences



immédiates sur le développement de l'agglomération montacutaine. Ce scénario de transfert a été retenu par Boufféré car il constitue le meilleur choix d'un point de vue technique, environnemental et financier.

Les travaux programmés concernent la construction d'un poste de refoulement, d'un bassin tampon et de 3,1 km de réseau de transfert.

La mise en service de ces travaux est prévue en septembre 2018.



# 4 050

installations  
d'assainissement  
non collectif

# 1/5

Foyer est concerné  
par le SPANC



# 549

Contrôles SPANC  
réalisés

# 171

Contrôles  
assainissement  
collectif réalisés

# 6

## LA SANTÉ



## Le contrat local de santé opérationnel en 2017

Le 13 janvier 2017, l'ARS signait avec Terres de Montaigu le 4<sup>ème</sup> Contrat Local de Santé de Vendée et soulignait un « saut qualitatif » pour ce CLS élaboré pour la première fois à l'échelle d'une communauté de communes.

Les 1<sup>ères</sup> actions ont pu être conduites, à partir du 1er juillet 2017, pour chacun des 3 axes du CLS : prévention, autonomie, offre de soins.

En particulier, une campagne a été menée sur la présence du gaz radioactif, le radon, dans 250 logements. Ou encore, une « semaine de la prévention routière » a sensibilisé aux risques routiers les élèves de 2<sup>nd</sup>e et les seniors. Une démarche de rencontre de professionnels de santé du premier recours de chacune des communes a été initiée. 3 équipes de proximité ont été rencontrées en 2017.

Le 12 Juillet 2017, la première pierre du site de Rocheservière de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle Multisite a été posée. Ce sont 15 professionnels de santé qui ont réservé un local au sein de la MSP, dont un tiers sont de nouvelles installations attribuable directement à la dynamique de ce projet.



Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre - Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Rocheservière



Chantier de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Rocheservière

MSP : Maison de Santé Pluriprofessionnelle

Respirez-vous du **radon** dans votre logement ?

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle qui peut s'infiltrer dans votre maison et nuire à votre santé. Des actions de protection simples et efficaces existent !

**3 réunions d'information**  
sont organisées pour les habitants du territoire Terres de Montaigu :

**Mardi 5 décembre**, à 18h30, salle des fêtes de **Montaigu**  
**Mardi 12 décembre**, à 18h30, salle Pierre aux Lutins de **Rocheservière**  
**Jeudi 14 décembre**, à 18h30, salle polyvalente de **La Bruffière**

Distribution gratuite de dosimètres pour mesurer la concentration en radon des habitations.

Logos: Terres de Montaigu, ARS, PRSE 3, ASN

15

professionnels de santé ont réservé une place dans la MSP de Rocheservière



30%

la part de nouvelles installations attribuables au projet de MSP multi site

250

logements testés sur la présence de Radon



# 7

ENFANCE JEUNESSE



## Nouvelle offre : les parcours éducatifs pour les scolaires

**En 2017, deux grands chantiers ont été initiés : le diagnostic partagé Enfance-Jeunesse, et l'organisation transversale de l'offre en direction des scolaires.**

Pour orienter les décisions d'harmonisation suite à la fusion, un large diagnostic associant professionnels, bénévoles, habitants et jeunes, a été conduit par la commission enfance-jeunesse. 13 réunions de concertations ont été menées au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre afin de partager les données quantitatives et les qualifier en croisant

les regards. Ce diagnostic constituera une base solide pour l'élaboration de la Convention Territoriale Globale 2019-2022.

Terres de Montaigu, intervient dans plusieurs domaines auprès des scolaires : environnement, spectacle vivant, arts visuels, éducation routière, natation, musique, lecture, ... Une structuration par thématique de cette offre riche qui représente au total un engagement de 241 000€, a permis d'introduire une notion de parcours de l'élève en partenariat étroit avec l'éducation nationale.

### 241 000€

coût de l'ensemble des propositions de Terres de Montaigu en direction des scolaires

### 13

réunions de concertation, dans le cadre du diagnostic enfance-jeunesse intercommunal



## 5 070

élèves sensibilisés  
aux risques routiers



## 2 895

écoliers initiés à la  
musique (parcours  
musical)

# 8

## LE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE



## Le transfert de la compétence développement économique

En 2017, l'ensemble des zones d'activités et immobilier d'entreprise propriété des communes ont été transférés à la Communauté de communes.

Ce transfert fait suite à la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) de 2015 redéfinissant les compétences dans le domaine du développement économique ; la Région et les EPCI se partagent cette compétence.

La Communauté de communes a la compétence exclusive en ce qui concerne la création, l'aménagement et l'entretien des zones d'activités ainsi que la gestion de l'immobilier d'entreprise.



Il convenait donc de transférer le patrimoine foncier et immobilier économique propriété communale à la Communauté de communes. Ce transfert a porté sur trois éléments :

- La mise à disposition des voiries desservant les zones d'activités économiques ;
- La cession de parcelles commercialisables ;
- L'immobilier économique ;

Ainsi ce sont 11 km de voirie qui ont été mis à disposition de Terres de Montaigu, 20 zones d'activités transférées et 9 bâtiments économiques.

Afin de se saisir pleinement de sa compétence en immobilier d'entreprise, Terres de Montaigu a également adopté un programme d'aides économique à hauteur de 100 000 € sur 4 ans et portant sur trois volets :

- Le soutien à l'artisanat et au commerce de proximité
- Le développement des tiers-lieux
- La requalification de sites économiques

Ce dispositif vient en cofinancement de programmes existants ; les fonds européens au titre du programme LEADER et le dispositif régional Pays de la Loire Commerce Artisanat.

# 11 KM

de voirie mis à disposition de Terres de Montaigu



# 20

zones d'activités économiques et 9 bâtiments économiques transférés



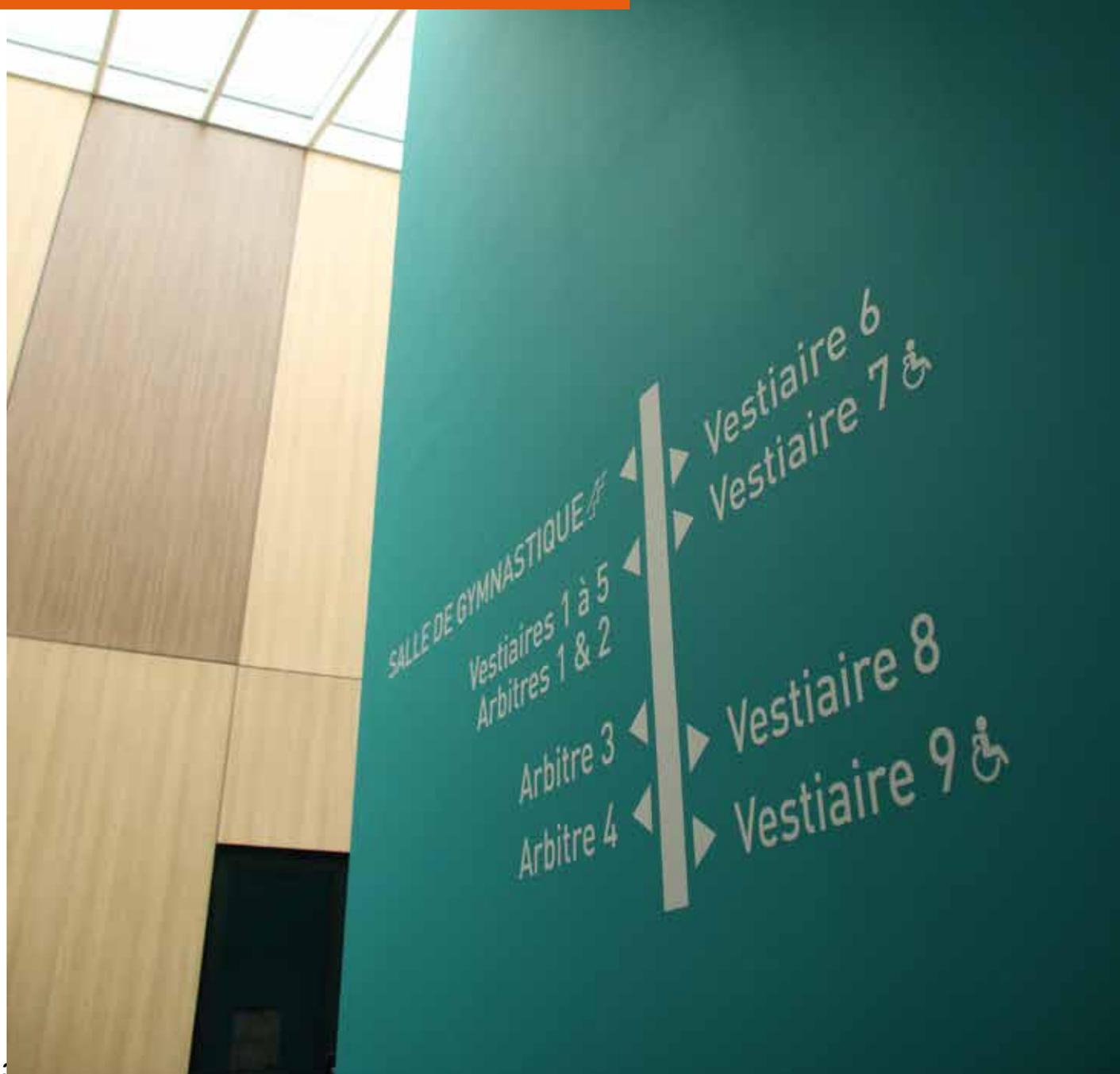
# 100 000 €

au titre d'aides à l'immobilier d'entreprise



# 9

## LE SPORT



## Ouverture du nouveau Pôle sportif Maxime Bossis

Après l'agrandissement et la rénovation du pôle sportif Léonard de Vinci en 2015, Terres de Montaigu a de nouveau investi dans le sport, avec la rénovation et l'extension du pôle sportif Maxime Bossis. Lancés en avril 2016 par Terres de Montaigu, en partenariat avec la Ville de Montaigu, les travaux ont permis d'augmenter la surface totale de l'équipement de 3 465 m<sup>2</sup> à 5 261 m<sup>2</sup>.

Réalisés en plusieurs phases, les travaux ont commencé par l'extension du bâtiment, et la démolition des salles multisports La Sèvre, de réunion L'Egault et du dojo. En septembre 2017, les établissements scolaires ont pris possession de l'extension, comprenant une grande salle multisports, un dojo, une salle de danse, des vestiaires, sanitaires et bureaux associatifs, deux salles de réunions, et d'un hall d'accueil doté d'un espace bar. La rénovation de la salle multisports La Maine s'est achevée en novembre 2017. L'opération a été finalisée en décembre 2017 par la réalisation d'un parvis aménagé et d'une entrée dédiée au stade et à la salle de tennis.

En termes d'innovation énergétique, un mur solaire a été installé en façade sud de la nouvelle salle multisports La Sèvre. En hiver, l'air est préchauffé lors de son passage dans le mur, grâce à des capteurs solaires. En été, le mur assure le rafraîchissement nocturne du bâtiment.

Depuis septembre 2017, le pôle sportif accueille les élèves des établissements scolaires du second degré, notamment ceux du nouveau collège Michel Ragon, ouvert à la rentrée 2017, ainsi que les adhérents de 10 associations sportives.

**2500**  
scolaires accueillis

 **19**  
mois de travaux



## Des équipements sportifs communautaires pour les scolaires

Terres de Montaigu met à disposition des scolaires des équipements sportifs structurants tels que la piscine, le pôle sportif Léonard de Vinci et le gymnase du pôle sportif Maxime Bossis.

La communauté de communes mise sur la réalisation d'équipements de qualité à l'image du mur d'escalade ou de la salle spécialisée de gymnastique du pôle sportif Léonard de Vinci pour permettre le développement de la pratique sportive sur le territoire.

La Communauté de communes construit des équipements sportifs pour les établissements scolaires du second degré afin de leur permettre d'enseigner l'éducation physique et sportive dans de bonnes conditions.

C'est ainsi que Terres de Montaigu a investi dans les rénovations et extensions des pôles sportifs Léonard de Vinci et Maxime Bossis. Les élèves peuvent désormais pratiquer l'escalade, la lutte, le badminton ou la gymnastique dans des équipements adaptés et de qualité.

D'autre part, l'apprentissage de la natation étant un enjeu majeur de santé publique, l'ensemble des écoles primaires du territoire fréquentent la piscine intercommunale de la Bretonnière. Les

enfants bénéficient ainsi d'un apprentissage sur 3 années consécutives leur permettant pour certains de vaincre leur peur de l'eau et pour d'autres d'apprendre à nager.

Ces équipements communautaires de qualité profitent également le soir et le week-end aux associations, qui bénéficient ainsi de conditions de pratique favorables à leur développement et à leur attractivité et organiser des manifestations sportives de bon niveau.



FRÉQUENTATION SCOLAIRES

PISCINE DE LA BRETONNIERE

**2 390**  
primaires

**900**  
collégiens & lycéens

POLE SPORTIF L DE VINCI

**2 080**  
collégiens et lycéens

POLE SPORTIF M BOSSIS

**2 300**  
collégiens et lycéens

# 10

LE TOURISME



## La Maison de la Rivière : le réaménagement du moulin

Le Moulin de la Maison de la Rivière accueillait depuis 2002 une exposition permanente autour du milieu naturel de la rivière, dont la scénographie était vieillissante.

Poursuivant l'objectif de mettre en cohérence l'intérieur du moulin avec l'exposition extérieure accueillie en saison, le lieu a été pensé pour accueillir tout type d'exposition intérieure, et ce gratuitement.

Equipement touristique géré par la communauté de communes, la Maison de la Rivière n'avait pas connu de transformation majeure de son épicentre, le moulin, depuis l'année 2002. Souhaitant ouvrir à un plus large public la thématique de la sensibilisation à l'environnement, le site a accueilli à partir de 2015 des expositions mêlant cette thématique avec une approche artistique. Face au succès des différentes expositions, le réaménagement du moulin a été pensé en cohérence avec ce nouveau projet de valorisation de la Maison de la Rivière.

Mené durant l'hiver 2016 – 2017 pour ne pas gêner le bon déroulement de la saison estivale, le nouvel aménagement s'est attaché à retrouver l'architecture originelle du moulin et à le rendre le plus modulable possible, pour y accueillir des expositions intérieures, en complément de celles présentées sur les berges de la Grande Maine.

Suivant le principe d'une ouverture au public la plus large possible, l'accès au moulin et aux



expositions intérieures a été rendu gratuit : pour la première fois, les visiteurs ont donc pu accéder au moulin librement, et découvrir son nouvel aménagement avec l'exposition Audubon, le Génie de la Nature, exposition en 2017.



**100 000 €**

d'investissement pour  
le réaménagement du  
moulin  
Dont 70 000 € : Terres de  
Montaigu  
30 000 € : fonds  
européen LEADER

**20 000**

visiteurs

**100 000**

individuels, soit + 35%  
avec le passage à la  
gratuité du moulin

**45 000 €**

de chiffre d'affaires



# 11

## LA CULTURE



## Réseau intercommunal des 6 bibliothèques – Secteur Rocheservière

En 2017, le réseau intercommunal des bibliothèques a poursuivi son activité auprès des six bibliothèques en réseau des communes de L'Herbergement, Montréverd (St André Treize Voies, St Sulpice le Verdon et Mormaison), Rocheservière et St Philbert de Bouaine.

Le réseau intercommunal permet la mise en commun des collections entre les six bibliothèques du réseau avec des conditions d'accès harmonisées via à une carte de lecteur unique. En 2017, le réseau intercommunal a poursuivi son activité avec l'acquisition des livres pour les six bibliothèques et l'acheminement des réservations des usagers via une navette.



**25 805 €**  
budget d'acquisitions

**+16%**

d'emprunteurs actifs par rapport à 2016



**36 253**  
prêts de documents

## Signature du Contrat Territoire Lecture 2017-2019 et actions 2017

En 2017, la Communauté de communes a signé un Contrat Territoire Lecture avec l'Etat pour 3 ans avec pour objectif la mise en œuvre d'actions en faveur de l'accès et du développement de la lecture.

Quatre axes de travail ont été définis dans le cadre d'une étude-diagnostic du livre et de la lecture sur le territoire : la vie littéraire dans les bibliothèques et médiathèques de proximité notamment autour du Printemps du Livre de Montaignu, le numérique et les nouveaux outils et médiations, les publics (empêchés ou en difficultés et enfance-jeunesse) et enfin l'accessibilité des bibliothèques (conditions d'accès, informatisation, horaires d'ouverture).

L'axe vie littéraire a été mis en œuvre dès 2017 sur la thématique du « Roman Graphique » avec la venue de trois scénaristes/illustrateurs et d'une éditrice dans les bibliothèques-médiathèques, les librairies et un retour lors du 30e Printemps du Livre de Montaignu pour une table-ronde et des démonstrations de dessin en public. Les

bénévoles des bibliothèques ont également été invités à une présentation de romans graphiques par les libraires du territoire et à participer à une formation sur ce genre littéraire.



**2017-2019**

3 années de  
Contrat Territoire  
Lecture

**10 000 €**

subventions de la DRAC pour  
les actions 2017

## Un Printemps du Livre au beau fixe !

La 29<sup>e</sup> édition du Printemps du livre de Montaigu s'est déroulée sous la Présidence d'Honneur de Françoise Bourdin.

Le Printemps du Livre de Montaigu a de nouveau affirmé son ambition culturelle au service de la littérature et son caractère atypique. Pendant trois jours, du 7 au 9 avril 2017, Montaigu s'est transformée en capitale littéraire du Grand Ouest en offrant un espace privilégié aux 250 écrivains présents et aux milliers de lecteurs venus chaque année les rencontrer.



**40 000**  
visiteurs

**250**  
écrivains

**+15 000**  
livres vendus



## La saison culturelle 2016-2017 au Site Saint-Sauveur

En 2016-2017, la Chapelle et la Maison du Site Saint-Sauveur ont dialogué autour du thème du « Fil ». Cette thématique s'est déroulée sur 4 temps forts : une exposition photographique, une exposition estivale et deux résidences de création.

Micha Deridder et Keita Mori étaient les artistes invités en résidence. Ils ont chacun proposé des créations innovantes en lien avec le territoire ou une technique particulière : un travail de collecte textile et de création de paysages pour Micha Deridder, et le dessin au fil pour Keita Mori.

L'exposition photographique, organisée pour la première fois au Site Saint-Sauveur, a remporté un franc succès auprès du public et permis de faire connaître le travail de Patrick Bailly-Maître-Grand, un des plus grands photographes français, dans des conditions d'exposition optimales.

L'exposition estivale « Variations de mondes » a clos la saison avec une présentation collective d'œuvres liées au fil par leur technique ou leur sujet. Cette exposition rassemblait les œuvres de Brankica Zilovic, Jérôme Allavena et Claire Williams.



**2016-2017**

1<sup>ère</sup> année d'ouverture complète du Site (Chapelle + Maison)



**3 898**  
visiteurs accueillis



**1 174**  
élèves reçus

## La saison culturelle au théâtre et au cinéma

**Tandis que le cinéma Caméra 5, qui fêtait ses 30 ans fin 2017, battait de nouveaux records de fréquentation, le théâtre de Thalie voyait lui son public s'élargir considérablement, avec une forte augmentation du nombre de ses abonnés.**

La saison culturelle sur le territoire s'enrichit d'année en année de nouvelles propositions : en 2016/2017, le théâtre de Thalie proposait 37 représentations, dont 7 représentations scolaires. Le public fut au rendez-vous, les abonnés n'ayant jamais été aussi nombreux.

Pour sa 15<sup>e</sup> édition, le Festival Mont'en scène rassemblait comme chaque année en fin de saison les jeunes des collèges, lycées et IME du territoire pour une semaine d'échanges artistiques sur la scène du théâtre.

Le Cinéma Caméra 5, après 30 ans d'existence, a trouvé sa place dans la vie des habitants du territoire : les spectateurs n'avaient jamais été aussi nombreux qu'en cette année 2017, qui s'est achevée avec le cap des 1 000 000 de billets vendus depuis l'ouverture du cinéma ! Le nouveau site internet du cinéma a également rendu possible l'achat de billets en ligne. Une étude est désormais lancée sur les possibles opportunités de développement du Caméra 5.



**42 071**  
spectateurs au cinéma  
Caméra 5

**1833**

abonnés au théâtre  
de Thalie (soit 15%  
d'augmentation par  
rapport à la saison  
précédente)

**14 786**

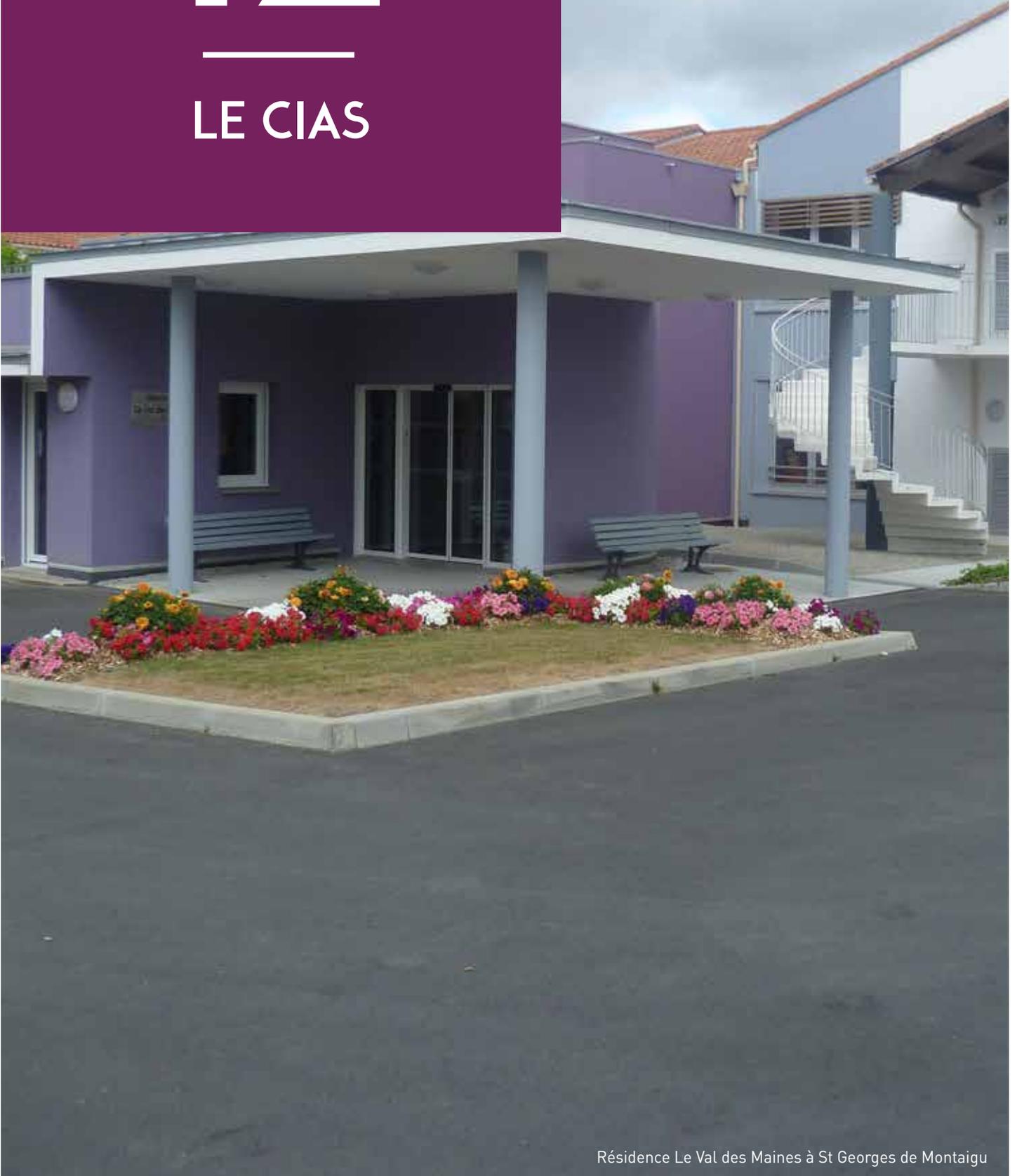
spectateurs au théâtre,  
dont 2161 scolaires



Stéphane AUDRAN  
Photographie

# 12

LE CIAS



## Les services et établissements aux personnes âgées

2017, a vu la création d'un nouveau CIAS (Centre intercommunal d'action sociale), qui regroupe désormais les établissements et services aux personnes âgées des deux CIAS des deux anciennes communautés de communes

La mission du CIAS est double : Il est d'abord chargé de gérer 2 E.H.P.A.D. Multisite pour une prise en charge de la dépendance : 8 résidences au total

Il a ensuite vocation à étudier la faisabilité, créer, gérer et développer d'autres types de structures d'accueil collectives et de services médico-sociaux pour personnes âgées sur le territoire.

C'est ainsi que le CIAS gère également deux services de portage de repas à domicile, une petite unité de vie non médicalisée, située à la Boissière de Montaigu, d'une capacité de 24 places, un service de soins infirmier à domicile (25 places), un accueil de jour (6 places) et pôle d'activités de soins adaptés (28 places) situées à Rocheservière

L'objectif poursuivi est de répondre à tous les besoins liés à l'apparition de la dépendance et à la vieillesse sans déstabiliser les personnes et en les maintenant autant que possible dans le lieu de résidence qu'elles ont choisi (domicile, PUV, EHPAD).

# 271

Places médicalisées

# 74

places non médicalisées

# 9

résidences



Activité Jardinage



Résidence Le Clos du Grenouiller - Boufféré



Repas Italien à la Résidence Oxalis à la Boissière de Montaigu



Résidence La Maisonnée à la Guyonnière  
Installation des décorations de Noël  
avec les enfant de l'accueil de Loisirs.

